

AFR/RC43/R10 : Mise en œuvre des Stratégies de la Santé pour tous

Le Comité régional,

Notant les progrès réalisés par les Etats Membres dans la mise en œuvre des Stratégies de la Santé pour tous dont il est question dans le rapport du Directeur régional ;

Notant satisfaction à la lecture du rapport du Directeur régional que le personnel du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a continué de coopérer à l'étude de la Banque mondiale intitulée « meilleure santé en Afrique » ;

Ayant reçu le message de la Banque mondiale sur le « Rapport sur le Développement dans le monde en 1993 », sur « Investir dans la Santé » et sur « Meilleure santé en Afrique » ;

Considérant que, de par leur essence, les propositions contenues dans « Meilleure santé en Afrique » tombent dans le champ du Cadre africain de développement sanitaire défini par le Bureau régional de l'Afrique ;

Notant que des pays membres ont déjà entrepris des activités à assise communautaire centrées sur le district,

1. PRIE le Directeur régional de poursuivre et d'intensifier la coopération avec la Banque mondiale et d'autres organismes intéressés au sujet de « Meilleure santé en Afrique », et particulièrement sur son suivi au niveau international mais aussi des pays, en insistant sur les interventions à assise communautaire et centrée sur le district ;
2. INVITE les donateurs bilatéraux et multilatéraux à fournir le soutien nécessaire à l'organisation d'activités de suivi, notamment la constitution d'un groupe consultatif et la tenue d'une conférence ministérielle après la publication de la version définitive de « Meilleure santé en Afrique » ;
3. PRIE le Directeur régional, en consultation avec la Banque mondiale, de rendre compte de la mise en œuvre de la présente résolution à la quarante quatrième session du Comité régional.

Septembre 1993, **43**, 21